

ADVITAM PARTICIPATIONS
Société Anonyme au capital de 39.862.256 euros
Siège social : 1, rue Marcel Leblanc 62223 ST LAURENT BLANGY
ARRAS 347 501 413

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 juin 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

ADVITAM PARTICIPATIONS a procédé à la dissolution de la société THEAL D en date du 20 Octobre 2017.

En effet le partenaire d'ADVITAM Participations dans THEAL D a souhaité détenir en direct les participations prises dans la société TEREOS AGRO INDUSTRIE. Sa sortie s'est réalisée par voie de réduction du capital, ADVITAM Participations devenu associé unique, a supprimé la structure.

La société, holding financière, a encaissé durant l'exercice une somme de 2.260.461 € de dividendes en provenance de ses filiales.

Le résultat courant s'établit à 1.991 K€ en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Cette situation est la conséquence de la sortie des titres TERNOVEO pendant l'exercice 16-17 au profit d'ADVITAM Négoce. De ce fait, les dividendes 16 - 17 de TERNOVEO ont été versés en 2017 - 2018, à ADVITAM Négoce.

Le résultat net s'établit à 2.763 K€.

Il bénéficie à la fois des effets de l'intégration fiscale, mais également de la restitution de l'Impôt sur les dividendes de 3% sur une période de 3 ans (400 K€).

Le total de bilan est semblable à celui de l'an dernier et s'établit à 107.881 K€.

L'évolution à la hausse du capital social d'ADVITAM Participations (2.290 K€) est la conséquence de la conversion en actions des ORA détenues par les partenaires financiers en septembre 2017, tel que prévu au contrat d'obligations.

La prime d'émission attachée à ces actions s'élève à 5.210 K€.

Analyse de l'évolution des affaires

Notre société exclusivement holding financière, est dépendante de chacun des secteurs d'activité de ses filiales.

ADVITAM Négoce :

La société ALITEAMS, malgré un contexte défavorable pour les filières animales, a dégagé un résultat positif de 153 K€. Cette évolution met en valeur les efforts réalisés au niveau de la démarche commerciale et de l'organisation, mis en œuvre depuis plusieurs années

La société TERNOVEO retrouve un niveau de résultat conforme à ceux d'une année normale, l'activité céréales a permis la commercialisation de toute la récolte 2017, En matière d'approvisionnements Productions Végétales, les clients ont utilisé toutes les techniques permettant d'optimiser leurs résultats technico économiques.

ADVITAM Agroéquipement :

L'évènement marquant est le rapprochement des sociétés Ets Verhaeghe et Casa Agripro. La nouvelle entité appelée VERHAEGHE est l'un des premiers concessionnaires français de la marque FENDT.

Le marché a souffert d'une part des effets de la mauvaise récolte céréalière 2016, mais également de l'arrêt des dispositions de suramortissement de la loi Macron en Avril 2017.

De ce fait, l'EBITDA de cette activité est presque à l'équilibre. .

ADVITAM Distribution :

Le niveau de Chiffre d'Affaires de la société VERTDIS a été réalisé grâce à une bonne activité des magasins (164.871 K€) et à la montée en puissance des activités avec ses partenaires (filiales de CAPSEINE et EMC2).

Le résultat (4.480 K€) est légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Une démarche d'optimisation de la gestion de gamme a été initiée, en vue de conforter le résultat pour les années suivantes.

Suite à la mise en œuvre d'un nouveau plan de développement en Octobre 2017, la société CHLORODIS a terminé son plan de réorganisation associé.

L'équilibre des comptes permet d'envisager un résultat de l'exercice 18/19 en progression.

La société Prise Direct continue ses ouvertures de magasins : RONCQ en Février, BEAURAINS en Mai. L'objectif d'un réseau de 15 à 20 magasins à échéance 2020 constitue une priorité pour les équipes.

Principaux risques et incertitudes

Le principal risque est la mondialisation des marchés agricoles, les incertitudes politiques de certains pays émergents rendant la volatilité des prix plus élevée.

De plus, le projet du gouvernement de séparer la vente de produits phytosanitaires, du conseil technique est un élément qui va remettre en cause le business model de l'activité approvisionnement Productions Végétales.

Par ailleurs la performance des sociétés de notre groupe dépend fortement des conditions météorologiques de l'exercice.

Le pôle jardinerie a réussi à maintenir sa rentabilité tout en ayant fait régresser ses ventes de produits phytos de manière importante.

La société CHLORODIS continue de développer des solutions techniques permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les communes.

La société Prise Direct finance son développement, ce qui impacte négativement son résultat. La recherche de nouveaux lieux de ventes ainsi que le recrutement du personnel pour les animer sont des défis à relever.

Utilisation des instruments financiers

ADVITAM Participations utilise pour le compte de toutes les sociétés du groupe ADVITAM des SWAPS qui sont des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2018, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

- La création d'une holding financière pour abriter l'activité de négoce du groupe en Belgique. Cette holding a acquis la société de négoce DERASSE située près de Tournai le 1^{er} octobre 2018
- la cession du fonds de commerce de vente de carburants HOUSSIN ENERGIE au groupe DMS le 3 Septembre 2018.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01 Juillet 2018 sont les suivants :

Les objectifs d'activité et de résultats pour tous les pôles d'activité ont été définis dans le cadre d'une démarche quinquennale qui a servi à négocier le financement du groupe pour les 5 prochaines années. Les collaborateurs travaillent à la mise en œuvre des plans d'action permettant d'atteindre ces objectifs.

Il est envisagé de permettre de nouveau aux adhérents engagés de la coop Uneal et aux salariés du groupe d'acquérir auprès d'Unéal des actions de la société Advitam participations.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

ADVITAM PARTICIPATIONS
1 r. Marcel Leblanc CS 50159
62054 ST LAURENT BLANGY
CEDEX
347501413

Echéance dettes et créances

Déclaration au 30/06/2017

	Factures reçues non régies à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non régies à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 j. et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 j. et plus)
A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées TTC					0					0
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%					
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES										
Nombre des factures exclues										
Montant total des factures exclues										
C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU LEGAL, C.COM. ART. L.441-6 ou L.443-1)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours					Délais contractuels : 30 jours fin de mois le 10				
	Délais légaux : 60 jours					Délais légaux : 60 jours				

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

ADVITAM IMMOBILIERE

CA: 3 052 K€

Résultat: 281 K€

HOUSSIN ENERGIE

CA: 7 815 K€

Résultat: 5 K€

PROSTOCK

CA: 20 574 K€

Résultat: 111 K€

SIA

CA: 0 K€

Résultat: 8 K€

THEAL :

CA : 0

Résultat : -9 K€

ADVITAM Négoce

CA : 0

Résultat : 2 115 K€

ADVITAM Agroéquipement

CA: 0 K€

Résultat: 494 K€

AGRIDISCOUNT

CA : 3 487 K€

Résultat : 107 K€

ADVITAM Distribution

CA : 0

Résultat : 1 048 K€

Prises de participation

Nous vous signalons que suite à la dissolution de la société THEAL D, la société ADVITAM PARTICIPATIONS détient 0,41 % du capital de la société TEREOS AGRO INDUSTRIE

Sociétés contrôlées

Notre Société contrôle actuellement les sociétés suivantes :
ADVITAM Négoce, ADVITAM Belgique, ADVITAM Agroéquipement, ADVITAM Distribution, ADVITAM Immobilière, HOUSSIN ENERGIE, PROSTOCK, SIA.

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le montant des autres produits d'exploitation s'est élevé à 0,35 euros contre 1,00 euro pour l'exercice précédent, soit une variation de -65,00%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 228 884 euros contre 211 012 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,46%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 674 euros contre 265 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 154,33%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 439 euros contre 1 439 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,04%.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 2 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 230 998 euros contre 212 720 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,59%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -230 997 euros contre -212 720 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,59%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2 221 848 euros (2 443 681 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 990 851 euros contre 2 230 962 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,76%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -700 euros contre 885 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de -773 342 euros contre 113 313 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 se solde par un bénéfice de 2 763 493 euros contre un bénéfice de 2 118 534 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,44%.

Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 107 881 134 euros contre 107 897 749 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,01%.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

La société finance avec ses capitaux propres 122 % de ses immobilisations. Ces dernières représentent plus de 67 % du bilan. Les décisions de remontées de dividendes qui seront décidées par les prochaines assemblées des filiales, devraient permettre de conforter la structuration financière de la société.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 763 493,36 euros.

Nous vous rappelons la distribution et de la mise en paiement, sur décision du Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2017, d'un acompte sur dividende prélevé sur les bénéfices de l'exercice en cours, d'un montant global de 249.046,20 euros, soit environ 0,11 euro par action.

Nous vous proposons d'affecter le solde du bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 514 447,16 euros (soit le bénéfice de l'exercice égal à 2 763 493,36 euros moins 249.046,20 euros) de la manière suivante :

Solde du Bénéfice de l'exercice	2 514 447,16 euros
A la réserve légale	229 008,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	9 287 414,89 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	11 572 854,05 euros
A titre de dividendes aux actionnaires (en sus de l'acompte sur dividende d'un montant de 249.046,20 € payé en 2017)	4.350.200,08 euros
Le solde	7 222 653,97euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 7 222 653,97euros.

En conséquence, le dividende par action s'élèvera :

- à 1,74 € pour les 2.348.261 actions existantes au 15 décembre 2017 et ayant fait l'objet du paiement de l'acompte sur dividende d'environ 0,11 €, et
- à environ 1,85 € pour les 143.130 actions émises le 30 septembre 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dont 370 889,24 euros versés à des personnes physiques pouvant le cas échéant se prévaloir de l'abattement de 40%.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos</u> <u>le</u>	<u>Distribution</u> <u>globale</u>	<u>Distributions</u> <u>éligibles</u> à <u>l'abattement de 40 %</u>	<u>Distributions non</u> <u>éligibles</u> à <u>l'abattement</u>	<u>Dividende</u> <u>par actions</u>
<u>30 juin 2015</u>	<u>3 739 776,78 euros</u>	<u>3 739 776,78 euros</u> ¹	<u>0 euros</u>	<u>1,74 euros</u>
<u>30 juin 2016</u>	<u>3 792 862,44 euros</u>	<u>3 792 862,44 euros</u> ²	<u>0 euros</u>	<u>1,74 euros</u>
<u>30 juin 2017</u>	<u>3 836 927,94 euros</u>	<u>3 836 927,94 euros</u> ³	<u>0 euros</u>	<u>1,6339 euros</u>

¹ Dont 200 240,94 euros versés à des personnes physiques pouvant le cas échéant se prévaloir de l'abattement de 40%.

² Dont 253 142,16 euros versés à des personnes physiques pouvant le cas échéant se prévaloir de l'abattement de 40%.

³ Dont 278 118,58 euros versés à des personnes physiques pouvant le cas échéant se prévaloir de l'abattement de 40%.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux (voir en annexe).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence Monsieur Bertrand HERNU assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

En application de l'article 17 alinéa 1, cette décision a été prise par le Conseil d'administration, pour une durée illimitée. L'option retenue par le Conseil d'Administration ne peut être remise en cause que lors du renouvellement ou du remplacement du Président du Conseil d'Administration, ou à l'expiration du mandat du Directeur Général, pour quelque cause que ce soit.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions légales, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part le directeur général, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre société mère, et la Société ADVITAM PARTICIPATIONS et d'autre part, les filiales dont notre société possède directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société (voir en annexe)

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte :

Aucun mandataire social n'est rémunéré.

TABLEAU DES DELEGATIONS

Assemblée générale extraordinaire du 29/06/2012

Délégation de pouvoirs au directeur général pour la réalisation de l'augmentation de capital différée, et constater le nombre et le montant des actions de la Société émises par remboursement des ORA, apporter aux statuts de la Société les modifications en résultant et, plus généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive et à la publicité de l'augmentation de capital résultant du remboursement de tout ou partie des ORA par voie d'attribution d'actions.

Durée de la délégation de pouvoirs : jusqu'à la réalisation de l'augmentation de capital différée prévue le 30 Septembre 2018

Procès-verbal des décisions du directeur général du 30 Septembre 2018, constatant la réalisation de l'augmentation du capital :

Le directeur constate que la deuxième échéance annuelle des ORA est intervenue en date du 30 septembre 2018 et que cette dernière est remboursée en actions ordinaires Advitam Participations selon la parité prévue à l'article 2.1 du Contrat d'Emission des ORA, soit 1 ORA de 52,40 € pour 1 action ordinaire nouvelle de 16 € de nominal), selon la répartition suivante :

Titulaires d'ORA	Nombre d'ORA remboursées	Nombres d'actions émises en remboursement des ORA	Prix unitaire des actions émises
Nord Capital Investissement	28.626	28.626	52,40 €
IDIA Développement	23.855	23.855	52,40 €
NECAP	23.855	23.855	52,40 €
UNIGRAINS	47.710	47.710	52,40 €
SOFIPROTEOL	19.084	19.084	52,40 €
Total	143.130	143.130	

En conséquence du remboursement de 143.130 ORA et de l'émission corrélative de 143.130 actions nouvelles de la Société d'un prix unitaire de 52,40 euros (dont 16€ de valeur nominal et 36,40€ de prime d'émission), le Directeur Général décide, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 29 juin 2012, de modifier comme suit les statuts 6 et 7 de la Société, afin d'acter que le capital social est fixé à la somme de TRENTE NEUF MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE SIX EUROS (39.862.256 euros) et est divisé en 2.491.391 actions de 16 euros chacune, de même catégorie.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à ST LAURENT BLANGY
Le 20 Octobre 2018
Le Conseil d'Administration

Tableau des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	37 572 176	35 282 096	34 876 896	34 388 752	33 719 584
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 348 261	2 205 131	2 179 806	2 149 297	2 107 474
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	143 130	286 260	286 260	286 260	286 260
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 990 851	2 222 107	4 713 398	4 031 343	4 698 520
Impôts sur les bénéfices	(773 342)	113 313	203 983	(54 624)	110 555
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	14 139	(9 740)	(15 744)	361 382	(42 199)
Résultat net	2 763 493	2 118 534	4 525 159	3 724 585	4 630 164
Résultat distribué (1)	249 046	3 836 928	3 792 862	3 739 777	3 667 004
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,2	1,	1,	2,1	1,9
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,2	1,	1,	2,1	1,7
Dividende attribué		1,7	1,7	1,7	1,7
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					
<i>(1) : acompte sur dividende sur le résultat du 30-6-2018 versé en décembre 2017.</i>					

Liste des mandats exercés

M. Laurent BUE

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent d'UNEAL Administrateur	SA ADVITAM Participations
Membre comité d'Administration	SAS Théal
Membre comité d'Administration	SAS Théal D
Représentant permanent d'UNEAL Administrateur	SAS ETS Belloy & Cie
Président	URAP Union de Coopératives
Représentant permanent d' ADVITAM Participations Présidente	SAS Prostock
Administrateur	SAS Ternoveo
Membre du Comité d'Administration	SAS Vertdis
Administrateur	SAS CHLORODIS
Représentant permanent ADVITAM Participations	SA Casa SM
Membre du conseil d'administration depuis le 9 Juin 2015	SAS ADVITAM Distribution
Représentant permanent EARL de la Haute Canche et Vice Président	Coopérative UNEAL
Co-gérant	EARL DE LA HAUTE CANCHE
Administrateur – Vice Président au 01/07/2018	Cuma des 3 cantons
Membre du Conseil de Surveillance	Cérémis
Président et Administrateur	Sica Nord Céréales
Président	GIE Capelette
Membre	Conseil développement Port de Dunkerque
Membre du conseil d'administration	SAS Advitam agroéquipement
Membre du conseil d'administration	SAS Advitam Négoce
Membre du conseil d'administration depuis Janvier 2018	Coop de France, métier du grain

M. Christophe CANNESSON

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent EARL Christophe CANNESSON	SCA UNEAL
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SASU TERNOVEO
Représentant permanent d'ADVITAM DISTRIBUTION Présidente	SAS VERTDIS
Représentant permanent ADVITAM PARTICIPATIONS Présidente	SAS ADVITAM DISTRIBUTION
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM DISTRIBUTION	SAS PRISE DIRECT'
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM DISTRIBUTION	SAS CHLORODIS

Représentant permanent de VERTDIS Présidente	SAS Plein Champ
Représentant permanent de VERTDIS Présidente	SAS Les Jardins de Rouvroy
Administrateur	Syndicat Producteurs de plantes de la Côte d'Opale
Conseiller municipal	Commune de Bonnières
Membre du conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoce

M. Nicolas DEBRABANT

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS TERNOVEO
Membre du Comité d'Administration	SAS THEAL
Membre du Comité d'Administration	SAS THEAL D
Administrateur	SCA UNEAL
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution
Administrateur	CER FRANCE
Administrateur	SAS ADVITAM Négoce
Administrateur	SICA NORD CEREALES

M. Christophe DELDYCKE

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent Censeur SAS NORD CAPITAL PARTENAIRES	SA ADVITAM Participations
Membre du Conseil de Surveillance SAS NORD CAPITAL PARTENAIRES	SERGIC INVEST
Président et Administrateur	NORD CAPITAL PARTENAIRES
Représentant permanent Conseil de Surveillance SAS NORD CAPITAL PARTENAIRES	FDN FINANCE
Gérant	CD CONSEIL
Membre du Conseil de Surveillance	FF DEVELOPPEMENT
Président	TURENNE CAPITAL PARTENAIRES

M. Gabriel DELORY

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS ADVITAM DISTRIBUTION
Représentant permanent EARL DELORY	SCA UNEAL
Administrateur	SAS TERNOVEO
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM Participations	SAS ADVITAM Agroéquipement
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM Agroéquipement	SAS CASA AGRIPRO
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM Agroéquipement	SAS CASA SM
Représentant permanent de la Présidente ADVITAM Agroéquipement	SAS VERHAEGHE
Gérant	SCEA DELORY
Administrateur Membre du Bureau	GAPPI
Président	Asso d'irrigation du Bassin de La Lys
Président	Association des irrigants du Nord-Pas de Calais
Membre du conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoce
Gérant	Société civile IGPD
Gérant	GFA DELORY
Gérant	SARL de l'Abbaye de Choques immobilière et rurale

M. Philippe DENUNCQ

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS ADVITAM AGROEQUIPEMENT
Administrateur	SAS TERNOVEO
Représentant permanent GAEC de la Feuilly	SCA UNEAL
Membre du Conseil d'Administration	SAS VERTDIS
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution
Gérant	GAEC de la Feuilly

Membre du conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoco
------------------------------------	--------------------

M. Luc DESBUQUOIS

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SAS M. Belloy & Cie
Membre du Comité d'Administration	SAS Théal
Administrateur	SAS Ternoveo
Membre du Conseil d'Administration	SAS Plein Champ
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS Vertdis
Représentant permanent d'ADVITAM Négoco Présidente	SAS Aliteams
Représentant permanent d'UNEAL SCA Présidente	SAS Dehosse
Membre du Comité d'Administration	SAS Théal D
Représentant permanent du GAEC DESBUQUOIS	
Administrateur	Coop UNEAL
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution
Gérant	GAEC DESBUQUOIS
Gérant	SARL DESBUQUOIS
Président	Cenaldi syndicat
Président	OP Vallée de la Lys
Président	Syndicat Agricole Westrehem
Vice-Président	Fédération de Coopératives des Hauts de France
Vice-président	Unilet
Président	CRMCCA
Président	Coop de France Volailles
Vice-président	Chambre d'Agriculture Nord pas de calais
Président	AFDI
Membre du Conseil	CCPA
Membre conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoco
Membre conseil d'administration	COOP DE France Association
Contrôleur de gestion	GIE ADVITAM PERFORMANCE

M. Bertrand HERNU

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent de la SCA UNEAL Présidente	SAS ALGOWINN
Représentant permanent de la SAS SIA Présidente	SAS Belloy
Membre du Conseil d'Administration	SAS Vertdis
Représentant permanent ADVITAM Participations Présidente	SASU Houssin Energie
Administrateur	SAS Ternoveo
Membre du Conseil d'Administration	SAS Plein Champ

Représentant permanent ADVITAM Participations Président	SAS SIA
Représentant permanent d'ADVITAM PARTICIPATIONS Vice-Présidente	SAS Théal
Représentant permanent d'ADVITAM PARTICIPATIONS Présidente	SAS Théal D
Administrateur unique	GIE ADVITAM Performance
Représentant permanent de la Présidente SA Advitam Participations	SAS ADVITAM Immobilière
Président Directeur Général	SA ADVITAM Participations
Représentant permanent UNEAL administrateur	URAP Union de Coopératives
Président	Coopérative UNEAL
Administrateur	SAS ADVITAM Agroéquipement
Membre du Conseil d'Administration	SAS ADVITAM Distribution
Administrateur	SAS CHLORODIS
Co-gérant	GAEC du Village
Représentant permanent UNEAL Administrateur	SA Semences de France
Représentant permanent UNEAL Administrateur	Sica SA Nord Céréales
Représentant permanent UNEAL	Coop de France Métiers du Grains
Représentant permanent ADVITAM Participations	SCA Siclaé
Représentant permanent UNEAL au Conseil de Surveillance	SAS Sicapa
Vice-Président du Conseil de Surveillance	Sas Cérémis
Représentant permanent de la SCA UNEAL Présidente	SAS Ceremis Invest
Représentant permanent UNEAL	Invivo Coop
Membre conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoce
Administrateur	SA Agridiscout
Administrateur d'UNEAL	GIE de Neuville St Amand (SICALOG)
Co-gérant	SNC de l'avenir
Associé	SAS Metha-Ternois

M. Guy LECOCQ

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SA ADVITAM PARTICIPATIONS
Administrateur	SAS ADVITAM DISTRIBUTION
Administrateur	SAS ADVITAM AGROEQUIPEMENT
Administrateur	SAS ADVITAM NEGOCE
Administrateur	SAS TERNOVEO
	Chambre d'Agriculture ; Valenciennes

M. Jean-Paul LORRIAUX

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent du GAEC Lorriaux administrateur	SCA UNEAL
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS Ternoveo
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution
Président et administrateur	Agridiscount (Belgique)
Gérant	GAEC LORRIAUX Frères
Membre conseil d'administration	SAS ADVITAM Négoce

Mme. Géraldine SALOMON

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent UNIGRAINS Administrateur	SA ADVITAM Participations
Membre au Comité Stratégique	SA ADVITAM Participations
Membre du Conseil de Surveillance	SILL ENTREPRISES
Représentant de la Masse des obligataires au CA	EUROGERM
Administrateur	AGRIAL ENTREPRISE
Membre du Comité de Surveillance	MAITRE PRUNILLE

Mme. Anne VANDENBOSSCHE

Fonctions exercées	Sociétés
Représentante de la SCEA Ferme du Quesnoy administrateur	SCA UNEAL
Vice-Présidente	UNEAL
Représentante permanente de la Présidente ADVITAM NEGOCE	SAS Ternoveo
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution
Représentante permanente TERNOVEO membre du conseil de surveillance	SICAPA
Représentante permanente de la Présidente ADVITAM PARTICIPATIONS	SAS ADVITAM Négoce
Représentante de TERNOVEO administrateur	SAS ETS BELLOY & Cie
Représentante SA Ternoveo administrateur	URAP Union de Coopératives
Administrateur	SAS Chlorodis

Mr Grégoire COLY

Fonctions exercées	Sociétés
Représentant permanent SOFIPROTEOL Administrateur	SA ADVITAM PARTICIPATIONS
Représentant permanent SOFIPROTEOL Membre du comité stratégique	SA ADVITAM PARTICIPATIONS
Administrateur	Dauphinoise développement
Représentant permanent SOFIPROTEOL Administrateur	INVEJA SAS
Administrateur (jusqu'au 16.07.2018)	CARGILL ATLANTIQUE

Mr Sylvain VIDRIL

Fonctions exercées	Sociétés
Administrateur	SAS TERNOVEO
Représentant permanent de l'administrateur EARL DES 7 PLANETES	SCA UNEAL
Administrateur	SAS ADVITAM Négoce
Gérant	EARL des 7 Planètes
Conseiller municipal adjoint au maire	Ville d'ARNEKE
Administrateur	SA ADVITAM Participations
Administrateur	SAS ADVITAM Distribution

PERSONNES MORALES ADMINISTRATEURS :

SCA UNEAL Société Coopérative Agricole
1, rue Marcel Leblanc 62223 St Laurent Blangy
62223 Saint Laurent Blangy
RCS ARRAS 385 110 234
Représentée par M. Laurent BUE

NORD CAPITAL PARTENAIRES Société par Actions Simplifiée
77 rue nationale 590 LILLE
RCS LILLE 522 679 133
Représentée par M. Christophe DELDYCKE

SOFIPROTEOL Société Anonyme
11 – 13 Rue Monceau 758 PARIS
RCS PARIS 804 808 095
Représentée par M. Grégoire COLY

CENSEUR :

UNIGRAINS (Union Financière pour le Développement de l'Economie Céréalière)

Société Anonyme

23 Avenue de Neuilly 75016 PARIS

RCS PARIS 642 8 296

Représentée par Madame Géraldine SALOMON